

Administration générale

Greffes municipal

Ce service assume la préparation des séances et le secrétariat de la Municipalité (procès-verbaux des séances et courrier), l'ouverture et l'acheminement du courrier, la liaison avec les autres services, l'économat, les archives de la Municipalité et du greffe municipal, la transmission des décisions à tous les services de l'administration, ainsi que notamment les tâches suivantes:

- traitement des dossiers des candidats à la naturalisation
- gestion du site Internet de la commune
- nombreux renseignements généraux à la population
- établissement des actes de mœurs: 16 (14 en 2008)
- préparation des préavis municipaux au Conseil communal
- tenue à jour du tableau d'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, entretiens avec les commandants des cp qui stationnent dans le cantonnement
- secrétariat de la commission COH et du conseil intercommunal AIC.

Par ailleurs, le secrétaire municipal assume la présidence des séances des chefs de services de l'administration communale.

Durant l'année 2009, environ 880 lettres ont été rédigées.

Autorisation générale de plaider (préavis 17/2006)

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2006-2011 (préavis 17/2006) a été "utilisée" pour les cas suivants:

Tribunal des mineurs

- Pas de cas depuis le début de la législature.

Tribunal administratif

- 2009, dépôt d'un mémoire à la cour du droit administratif et public du tribunal cantonal, concernant le recours Monica et Flamur Shala contre la décision de la Municipalité d'Ecublens (ordre de

démolition d'une construction et remise en état sur la parcelle n° 41, chemin de la Forêt 19A).

Tribunal fédéral

Pas de cas depuis le début de la législature.

Tribunal d'arrondissement

La Municipalité n'a pas eu l'occasion, ces dernières années, de plaider auprès du tribunal d'arrondissement (pénal).

Archives communales



Les archives communales sont gérées depuis 2001 par Mme Delphine Friedmann-Perreten, qui occupe un poste intercommunal à 80 %, réparti entre 3 communes de l'Ouest lausannois: 25 % sont consacrés à la commune d'Ecublens.

L'archiviste intervient au niveau des archives définitives ou historiques, mais également au niveau des archives intermédiaires (tri, élimination, création de calendriers de conservation) et des archives courantes (création de plans de classement, interventions dans les services dans le but d'améliorer la gestion des documents courants).

En 2009, les principales activités de l'archiviste ont été:

- L'élaboration d'un plan de classement pour les archives courantes du greffe municipal, mis en place au 1^{er} janvier 2010.
- L'élaboration d'un plan de classement pour les archives courantes du service des finances, à mettre en place en 2010.
- La mise à jour des plans de classement du service des travaux et du service des

affaires sociales et des affaires culturelles.

- Le tri et l'élimination d'archives intermédiaires du service des finances.

L'archiviste a également participé à des discussions avec le service informatique de Renens concernant un projet de mise en place d'un programme de gestion des inventaires d'archives. Suite à la demande réitérée en 2007 et 2008 par l'archiviste visant à obtenir un tel programme, le service informatique de Renens a mis à l'étude une autre solution que le programme de l'entreprise Cincom, qui n'a pas abouti.

Enfin, l'archiviste a suivi le projet de construction du bâtiment socioculturel, dans lequel un local d'archives est prévu, qui permettra à la fois de réunir en un seul lieu les archives définitives et de régler les problèmes de place auxquels les archives communales et certains services sont confrontés.

Visite préfectorale

Le 17 novembre 2009, M. Etienne Roy, Préfet du district de l'Ouest lausannois, a procédé à la traditionnelle visite de l'administration communale. Il a examiné des documents, registres et procès-verbaux et s'est entretenu avec MM. le Syndic et le secrétaire municipal, puis avec la Municipalité.

♦ ♦ ♦ ♦

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) – Prix de la commune d'Ecublens/VD

La Municipalité a décidé de récompenser Mme Khuê Tran, pour son énoncé théorique de master en architecture intitulé "Réflexions entre les arts de la table et la culture de l'habiter au Japon". Ce prix, d'une valeur de Fr. 800.-, a été offert à la candidate lors de la magistrale du samedi 3 octobre 2009.

♦ ♦ ♦ ♦

Université de Lausanne (UNIL) – Prix de la commune d'Ecublens/VD

La Municipalité a décidé d'attribuer le prix de la commune d'Ecublens à M. Claude Rach, titulaire d'un baccalauréat universitaire ès sciences en management, pour la meilleure moyenne au baccalauréat dans sa branche.

Ce prix, d'une valeur de Fr. 600.-, a été distribué le mardi 24 novembre 2009, lors de la cérémonie de remise des prix de la faculté des HEC.

♦ ♦ ♦ ♦

EPFL – Parc Scientifique d'Ecublens (PSE)

Délégation d'Ecublens: M. Pierre Kaelin, Syndic (conseil de fondation).



Résumé

- En dépit de la conjoncture économique, le Parc Scientifique PSE a encore connu une forte demande en 2009 ce qui a maintenu la situation de saturation; la mise à disposition par l'EPFL des locaux du bâtiment "Le Garage" a heureusement permis l'accueil d'une dizaine de jeunes start-up supplémentaires. La construction du PSE-D au sein du futur quartier de l'innovation devrait permettre de faire face à la forte demande sous-jacente pendant quelques années.
- Au 31 décembre 2009, le PSE comptait 87 entités locataires occupant environ 600 personnes. Durant l'année, 11 nouvelles entités, dont 9 start-up, se sont implantées au PSE alors que 10 sociétés l'ont quitté. Une antenne de grande entreprise, Swisscom Lablet, s'est installée, ainsi qu'un incubateur dans le domaine Medtech, MD Start, soutenu par Medtronic et Sofinnova.
- Les sociétés basées au PSE ont pour la plupart consolidé leur développement de manière indépendante; trois d'entre elles ont bénéficié de financements ex-

ternes substantiels, et la société High Power Lithium a cédé ses actifs au géant américain de la chimie Dow Chemical.

<http://www.parc-scientifique.ch/PSE/document/document.php>

◆◆◆◆

- De nombreuses sociétés du PSE ont obtenu des prix d'innovation et d'entrepreneuriat renommés en 2009; à noter en particulier la nomination d'AC Immune parmi les "Technology Pioneers 2009" du World Economic Forum, et le prix Ernst & Young d'Entrepreneur de l'année, attribué à sa directrice Mme Andrea Pfeiffer. S'y ajoutent les distinctions reçues par Desknet (Sobees), Routerank, Sensimed – classées parmi les 100 sociétés technologiques les plus prometteuses en Europe par le magazine Red Herring, ainsi que les labels CTI Start-up obtenus par Desknet (Sobees), Lemoptix, Prediggo et Spinomix.
- Les activités de coaching ont poursuivi leur croissance selon un modèle semi-ouvert comprenant tant des conseillers salariés que des conseillers prestataires; 69 projets et sociétés ont été soutenus durant 2009 (+16 projets par rapport à 2008). Le PSE a intégré le réseau platinn en 2009, dans le cadre de l'évolution des activités de coaching aux start-up soutenues par le canton de Vaud. Dans le domaine MedTech, l'équipe a été renforcée par une conseillère accréditée coach CTI Start-up, Nanci Govinder.
- La construction du quatrième bâtiment (PSE-D) s'est déroulée selon le planning et le budget anticipés, mis à part quelques petites plus-values. Le bâtiment devrait être mis en exploitation dès août 2010 et permettra d'accueillir une trentaine de start-up sur 3'500 m² de surfaces locatives.
- Pour l'exercice 2009, les comptes de la Fondation présentent un bénéfice de Fr. 726'427.-- pour un chiffre d'affaires de 3.0 millions de francs. Les fonds propres se montent au bilan à 10.6 millions de francs (hors fonds de rénovation), soit 38 % du total du bilan.

Le rapport annuel complet du PSE peut être téléchargé sur le site:

Naturalisations

Dossiers de naturalisation ouverts en 2009 à Ecublens

(un dossier peut comprendre une personne seule, un couple ou une famille)

- **Article 8 LDCV – Naturalisation ordinaire**

33 dossiers, comprenant en tout 63 personnes (28 dossiers en 2008).

Dossiers suspendus en 2009 (candidats ayant échoué à l'audition): 10 dossiers (comprenant en tout 25 personnes).

- **Article 22 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les jeunes étrangers de la 2^e génération**

10 dossiers, comprenant en tout 10 personnes (16 dossiers en 2008).

- **Article 25 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse**

29 dossiers, comprenant en tout 34 personnes (25 dossiers en 2008).

- **Art. 53 LDCV – Disposition transitoire jusqu'au 30 avril 2010 (les personnes âgées de plus de 24 ans mais qui remplissent les conditions de naturalisation facilitée de jeunes de la 2^e génération peuvent bénéficier de cette procédure dans les 5 ans suivant l'entrée en vigueur de la nouvelle LDCV)**

13 dossiers, comprenant en tout 19 personnes (6 dossiers en 2008).

Nationalité des personnes ayant déposé une demande de naturalisation:

| <u>Pays</u> | <u>Nombre de dossiers</u> | <u>Nombre de personnes</u> |
|--------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| • Algérie | 1 | 1 |
| • Amérique | 3 | 3 |
| • Bosnie-Herzégovine | 1 | 1 |
| • Canada | 2 | 2 |
| • Chili | 1 | 3 |
| • Croatie | 3 | 4 |
| • Erythrée (Afrique orientale) | 2 | 2 |
| • Espagne | 4 | 4 |
| • Espagne et Italie | 1 | 1 |
| • France | 3 | 3 |
| • France et Iran | 1 | 1 |
| • France et Suède | 1 | 1 |
| • Italie | 19 | 27 |
| • Italie et Serbie | 1 | 1 |
| • Kosovo | 6 | 10 |
| • Macédoine | 3 | 7 |
| • Maroc | 1 | 1 |
| • Pérou | 1 | 1 |
| • Portugal | 15 | 22 |
| • République dominicaine | 1 | 3 |
| • Roumanie | 1 | 1 |
| • Royaume-Uni | 1 | 3 |
| • Serbie | 8 | 14 |
| • Turquie | 5 | 10 |
| Total | 85 | 126 |
| | (75 en 2008) | |



soit une augmentation du nombre de dossiers ouverts de **13.33 %** par rapport à 2008.

